



SDC du 136, rue de Crimée
75019 PARIS

75019 PARIS

VILLECRESNES, le 19 juillet 2022

DEVIS 2022-603

Des travaux de : **REFECTION DES CONDUITS AMIANTÉS ADOSSÉS AU PIGNON DU 138**

A exécuter pour le compte de : SDC du 136, rue de Crimée
75019 PARIS

Représenté par : 75019 PARIS

Architecte :

Désignation	Un.	Quantité	Prix Unit. HT	Montant H.T.
1 TRAVAUX AMIANTES NOTA : travaux a realiser en meme temps que le ravalement du pignon du 138 rue de crimée LOCALISATION : conduits amiantés addossés au pignon du 138 Dépose & Gestion de matériaux contenant de l'Amiante de niveau 1 sous la forme de Conduits en fibrociment amiantés.	E			
1.1 Démarchers administratives Rédaction Avenant du Plan de Retrait, transmissions avec AR à l'Inspection du Travail, à la CRAMIF, à la Médecine du Travail, à l'OPPBTP & en courrier simple à la MOA, MOE & au CSPS.	Ens	1,00	1 271,00	1 271,00
Sous-total de la sous-tranche				1 271,00
1.2 Installation + retrait Mise en place d'un complément d'échafaudage pour la partie des conduits entre le pignon du 138 et la couverture du 136	Ens	1,00	710,00	710,00
Sur location du cantonnement pour les travaux de désamiantage : Roulotte et WC	Ms	1,00	910,00	910,00
Remaniement de l'échafaudage.	Ens	1,00	1 958,00	1 958,00
Mise en place d'une plate forme pour le cantonnement spécifique pouvant accueillir une douche de décontamination	Ens	1,00	1 500,00	1 500,00
Amené + repli, mise en sécurité, mise en place de sas de décontamination du personnel et des matériels, consommables,confinement, test, dépose materiaux amiantés, groupe électrogène de secours.	Ens	1,00	1 414,00	1 414,00
Base de vie chauffée (1900 euros HT) Option				
Sous-total de la sous-tranche				6 492,00
1.3 Retraits des conduits 3 unités Dépose des conduits amiantés	Ens	1,00	4 750,00	4 750,00
Sous-total de la sous-tranche				4 750,00

Désignation	Un.	Quantité	Prix Unit. HT	Montant H.T.
1.4 Analyse laboratoire				
Stratégie d'Echantillonnage / META - Point 0 / META - Opérateur(s) / META - Zone(s) d'Approche(s) / META - Zone(s) de Récupération(s) / META - Zone(s) Sas / META - Zone(s) Périphérique(s) / META - Zone(s) Travaux / META - Zone(s) Base vie / META - Zone(s) Limite(s) de Travaux / META - Environnementale(s) / META - Restitution(s) / MEST - Rejet des Eaux	Ens	1,00	3 815,00	3 815,00
Sous-total de la sous-tranche				3 815,00
1.5 Transports + gestion des déchets				
Fourniture des B.S.D.A. / Conditionnement(s) Règlementaire(s) / Chargement(s) / Transport(s) / Coût d'enfouissement	Ens	1,00	2 860,00	2 860,00
TRAVAUX NON COMPRIS : Gestion des MCA non-précisés dans notre offre (ex : travaux supplémentaires). - Consommation de nos besoins en eaux & électricité. - Débranchement & détournement des réseaux.				
Sous-total de la sous-tranche				2 860,00
Sous-total TRAVAUX AMIANTES				19 188,00

Total H.T.	19 188,00
Total T.V.A. 10,00 %	1 918,80
Total T.T.C.	21 106,80
Net à payer	21 106,80€

Arrêté le présent devis, la somme de _____ :
vingt et un mille cent six euros et quatre-vingt cents

La société GOUÏDER

Le Client
Date, cachet et signature (*)
"Bon pour Accord"

N°	Récapitulatif des tranches	Montant H.T.
1	TRAVAUX AMIANTES	19 188,00
1.1	Démarchers administratives	1 271,00
1.2	Installation + retrait	6 492,00
1.3	Retraits des conduits 3 unités	4 750,00
1.4	Analyse laboratoire	3 815,00
1.5	Transports + gestion des déchets	2 860,00

Index retenu pour la variation des prix : BT en date du 19/07/2022

() le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales jointes au présent devis et les accepter.*

Conditions de Paiement

40% à la commande, paiement sur situations mensuelles au prorata de l'avancement des travaux, solde en fin de travaux.

Assurance professionnelle : assurance décennale souscrite auprès de la SMA BTP 114, avenue Emile Zola 75 015 PARIS valable en france métropolitaine

Conditions Générales

CONDITIONS PARTICULIERES

Nos prix sont établis avec les cours, tarifs de main d'œuvre, charges sociales, taxes, connus à la date d'établissement du présent devis.

Tous les objets privatifs (tables, chaises, pots de fleur, stores, enseignes, spots électriques...) pouvant nuire au bon déroulement du chantier devront être déposés par leurs propriétaires afin d'éviter toutes dégradations. La responsabilité de l'entreprise ne pourra être engagée en cas de détérioration sur tout objet privatif laissé sur la zone de travaux.

Nous dégageons toute responsabilité pour le cas où des infiltrations d'eau et de poussière se produiraient et causeraient des dégâts en raison de l'état du support, de la présence de fissures, du mauvais état des joints.

Autres corps d'état

L'échafaudage sera laissé à disposition des autres corps d'état intervenants dans la mesure où leur intervention respective n'engendre pas le risque de retarder le chantier et ainsi de provoquer une sur location importante de l'échafaudage.

Plomb - amiante

Notre devis est établi dans le cadre d'un support exempt de plomb. Si après diagnostic effectué par le maître d'ouvrage, à ces frais, la présence de plomb était décelée, le coût du présent devis fera l'objet d'une majoration, conséquence des dispositions imposées par la législation en matière de protections des intervenants et habitants en milieux plombés.

Structure

Rien de prévu en reprise de structure en pans bois ou métallique.

Nous attirons l'attention de la copropriété sur le fait que le piochage des enduits en mauvais état peut occasionner des fissures à l'intérieur des appartements. Ces fissures ne sont pas dues à une mauvaise exécution des travaux, mais à la vétusté des enduits qui se décollent parfois en forte épaisseur jusqu'à l'ossature des façades, provoquant ces fissures. nous dégageons de toute responsabilité si le cas s'avérait pendant les travaux.

CONDITIONS DE PAIEMENT

40 % à la commande

55 % en cours de travaux

Solde à la fin des travaux

En cas d'accord, veuillez nous retourner un exemplaire signé avec la mention "Bon pour accord" et une attestation de TVA à 10.00%.

Les prix sont établis sur la base du taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre et toute variation ultérieure de ce taux sera répercutée sur ces prix. (le taux applicable aux travaux immobiliers est celui en vigueur au moment où ces travaux sont effectués).

Les situations ou factures établies par notre société sont, sauf contraire, payables à réception, tout retard de paiement entraîne des pénalités égales aux taux d'intérêt légal majoré de sept points.

Ce prix est net et forfaitaire. Il est valable 3 mois à compter de la date d'établissement du présent devis, fournitures comprises.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

LE CLIENT

Bon pour Accord

Signature

L'ENTREPRISE